



Novembre 2006 Volume 3, numéro 2

MARTIN BELHUMEUR QUITTE SES FONCTIONS À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le 31 octobre dernier, Martin nous apprenait qu'il quitterait ses fonctions dans deux ou trois semaines. Comme vous avez pu le constater lors du Conseil provincial, Martin avait pris le rythme de l'A.R.E.Q., endossé les positions défendues, possédait bien ses dossiers; il était affable, calme, à l'écoute, responsable et très respectueux des personnes élues.

Martin sera conseiller en gestion des ressources humaines, à la commission scolaire des Bois-Francs, à Victoriaville, son lieu de résidence. Bonne chance, Martin!

Le poste de direction générale est maintenant ouvert et nous vous donnerons le suivi dès que possible.

Mariette Gélinas



Cahier spécial dans le journal *Le Devoir* à l'occasion du 45^e anniversaire de l'A.R.E.Q., samedi le 18 novembre 2006

Le samedi 18 novembre prochain, le journal *Le Devoir* publiera un cahier spécial à l'occasion du 45^e anniversaire de l'A.R.E.Q. Nous vous invitons à faire connaître l'existence de ce cahier et à mentionner à tous les membres de vos secteurs que ceux et celles qui voudront se procurer un exemplaire auront intérêt à acheter l'édition en question dans les kiosques à journaux.

Considérant que des tirés à part du cahier seront disponibles mais pas pour l'ensemble des 50 000 membres, plus il y aura de membres de l'A.R.E.Q. qui auront acheté l'édition du 18 novembre, plus il y aura de membres qui pourront avoir un exemplaire dudit cahier.

Merci de votre précieuse collaboration.

Calendrier NOVEMBRE 2006

- **8** Réunion de planification Équipe *Quoi de neuf ?*
- **9** Présentation à l'Assemblée nationale devant les membres de la Commission des finances publiques du mémoire de l'A.R.E.Q. concernant la loi 27 sur la gouvernance de la CARRA
- **9 B**ureau provincial de la Fondation Laure-Gaudreault
- 10 Ralliement indexation à Sherbrooke Les bureaux de l'A.R.E.Q. sont fermés. Congé mobile.
- **Groupe** de travail sur le contenu du congrès 2008 (GTCC)
- 14 Conseil intersectoriel de négociation
- **16** Groupe de travail des Associations des personnes retraitées du secteur public et parapublic
- **18** Publication d'un cahier spécial dans le journal *Le Devoir* à l'occasion du 45^e anniversaire de l'A.R.E.Q.
- 20 Comité action sociopolitique St-HyacintheConseil intersectoriel
- **21** Journée de formation des responsables régionaux et sectoriels au sociopolitique à St-Hyacinthe
 - Ralliement indexation à Rouyn-Noranda Conseil intersectoriel
- **Ralliements indexation à Baie-Comeau, à Saquenay, à Québec et à Gatineau**
- **Bon** 45^e anniversaire à l'A.R.E.Q.
- 27-29 Conseil d'administration
- 30 Comité de la condition des femmes Comité *ad hoc* sur les règles administratives

Michel Lévesque Page 1 de 3

MESSAGE AUX RÉGIONS ET AUX SECTEURS

RALLIEMENTS RÉGIONAUX ET AQRP

Après bien des hésitations et des allers-retours, l'AQRP (Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic) vient de nous annoncer qu'elle ne peut s'associer directement à la tenue des ralliements régionaux et se lier au texte de la déclaration commune. Cette association tient à poursuivre son travail au sein du Groupe de travail des associations de retraités comme observatrice.

De plus, elle laissera ses membres libres de participer à nos ralliements régionaux.

C'est une déception pour nous mais cela ne remet pas en cause les ralliements régionaux, au contraire, il demeure impératif de faire les efforts pour inviter toutes les personnes retraitées des secteurs public et parapublic à s'inscrire dans une démarche commune.

L'AQRP a développé un plan de communication et de relations publiques autour de l'appauvrissement de toutes les personnes retraitées et aînées en vue, semble-t-il, de créer un mouvement d'opinion favorable à nos revendications. Elle trouve que notre action les précipite dans une stratégie qui n'est pas la sienne. Nous respectons son point de vue, sans le partager.

Nous allons continuer à travailler avec cette association, malgré nos divergences. D'ailleurs, le C. E. de l'A.R.E.Q. demandera une rencontre des exécutifs des deux associations pour améliorer notre concertation.

Enfin, rappelons que l'A.R.E.Q., l'AAR, le RIIR et l'AQDER ont participé la semaine dernière à la table ronde de l'AQRP et appuyé la déclaration adoptée à cette occasion. Cette déclaration, loin d'entrer en contradiction avec le projet qu'on soumettra dans les ralliements, renforce l'action pour l'obtention d'une Table de travail avec le gouvernement sur la protection de notre pouvoir d'achat à la retraite.

À LA RETRAITE, TOUJOURS DANS L'ACTION!

Comme vous le savez, l'A.R.E.Q. organise cette année un colloque sur l'engagement des personnes aînées et retraitées dans la société et les aidantes et aidants proches. Cet événement nous permettra de rencontrer des experts dans le domaine ainsi que plusieurs membres d'autres associations de personnes retraitées qui viendront partager leurs expériences et leurs questionnements.

Quand? du 23 au 24 mai 2007 Où? Centre des Congrès de Québec

Pour ce qui a trait à la période d'inscription, rien ne sert de courir, il suffit de partir à point dit le proverbe. Les informations supplémentaires vous seront acheminées dans le prochain *Quoi de neuf?* ou par votre présidence régionale à compter du début décembre.

D'ici ce temps, « bon engagement » et au plaisir de se revoir sous peu !

Éric Laroche Coordonnateur du Colloque de mai 2007 laroche.eric@csq.qc.net

LES RALLIEMENTS, C'EST PARTI!

Le mercredi 1er novembre, la ville de Matane était premier ralliement régional l'hôtesse du l'amélioration et la protection du pouvoir d'achat à la retraite. 140 personnes se sont déplacées pour l'événement faisant de cette journée un succès de mobilisation. Plusieurs associations de personnes retraitées étaient présentes et la rencontre a attiré les médias locaux. Un texte devrait être rédigé sur le sujet cette semaine dans le journal La Voix Gaspésienne. Nous tenons à féliciter Mme Rachel Fournier et ses acolytes pour l'excellence de l'organisation et pour l'accueil que la région a offert aux participants. D'autres ralliements* auront lieu au cours des mois de novembre et décembre. La barre est maintenant fixée, à vous de la relever!

RECORD DE PARTICIPATION EN MONTÉRÉGIE

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que plus de 800 personnes de la Montérégie ont participé, le 6 novembre 2006, au ralliement, à la marche et à la manifestation pour l'amélioration et la protection du pouvoir d'achat à la retraite.

La déclaration commune a été adoptée à l'unanimité sous une pluie d'applaudissements. Par la suite, les personnes présentes ont marché 1,2 km pour se rendre au bureau de Mme Jérôme-Forget. Une toile illustrant la

perte de revenus causée par la désindexation de la rente de retraite a été remise à l'attaché politique de cette dernière et une demande de rencontre a été faite. M. Michel A. Gagnon a donné une entrevue téléphonique à Maëlle Turbide de Radio-info 690, pour expliquer la nature de cette mobilisation.

L'Association est fière de ce ralliement et tient à réitérer l'importance de cette démarche dans l'atteinte de nos objectifs communs. Nous tenons à remercier M. Michel A. Gagnon et son équipe pour la merveilleuse organisation.

Consultez le calendrier des ralliements sur le site Internet de l'A.R.E.Q. à www.areq.qc.net

ATELIER SUR L'ENGAGEMENT ET LA MOBILISATION

À la suite de l'atelier offert par monsieur Raymond Arpin le 18 octobre dernier, plusieurs personnes nous ont signifié leur désir de recevoir plus d'information au niveau des "6 chapeaux de Bono". Quelques textes sur le sujet sont disponibles aux bureaux de l'Association. Pour information ou afin de recevoir par courriel, ou encore, par la poste régulière lesdits documents, prière de communiquer avec Mme Lucie Genest au secrétariat à la formation de l'Association.

Christiane Brinck, conseillère à la mobilisation Éric Laroche, conseiller à la formation

RENCONTRE AVEC LE MINISTRE DU REVENU

L'A.R.E.Q. a rencontré, vendredi le 27 octobre dernier, le ministre du Revenu, M. Bergman, sur le crédit d'impôt pour le maintien à domicile. Un rapport suivra bientôt.

Date de tombée pour la réception des textes de la prochaine parution du *Quoi de neuf* ? janvier-février 2007 : 1^{er} décembre 2006

LA CHARITÉ, C'EST PAS ASSEZ ; ON VEUT JUSTICE ET DIGNITÉ!

MANIFESTATION DEVANT LA CONFÉRENCE « PROMESSES DU MILLÉNAIRE », À MONTRÉAL. Plusieurs organisations communautaires et syndicales organisent une manifestation, ce jeudi 9 novembre 2006, pour la lutte à la pauvreté. À 12 h 00, DEVANT LE PALAIS DES CONGRÈS (Place Riopelle • métro Square Victoria)

Dans le cadre de la conférence « Promesses du millénaire », plusieurs personnalités connues, dont Bill Clinton, Belinda Stronach, Mia Farrow, de même que la Ministre québécoise de la Solidarité sociale, Michelle Courchesne, vont se rencontrer au Palais des Congrès de Montréal pour parler de pauvreté, mais surtout de pauvreté des enfants. À cette occasion, nous avons choisi d'inviter des personnalités tout aussi concernées et dont plusieurs vivent en situation de pauvreté.

Nous voulons dire à nos concitoyens et à nos concitoyennes que s'il existe des enfants pauvres au Québec, c'est parce qu'il existe des familles pauvres. Et qu'il n'est pas normal que des milliers de familles doivent s'en remettre à la charité, voire à la générosité individuelle, pour nourrir leurs enfants. La pauvreté prend plusieurs visages : prestations d'aide sociale trois fois inférieures au seuil de pauvreté, salaire minimum plus que minimum, prêts et bourses rachitiques, pensions de vieillesse qui ne permettent pas de vivre décemment, absence de gratuité des médicaments pour les personnes à faible revenu, etc.

Si nous respectons les gestes de générosité et de charité, nous pensons que le droit à un revenu décent relève de la responsabilité politique. Aujourd'hui plus que jamais, dans une société riche comme la nôtre, les solutions aux problèmes d'appauvrissement reposent essentiellement sur la volonté politique.

Il est grand temps que le gouvernement québécois passe à l'action et qu'il mette enfin des droits dans le panier, plutôt que de les jeter au panier. Pourquoi refuse-t-il une augmentation et une indexation des prestations d'aide sociale ; pourquoi refuse-t-il une augmentation substantielle du salaire minimum permettant enfin de sortir de la pauvreté ? Pourtant, en 1976, le Québec signait un pacte de l'ONU « reconnaissant le droit de toute personne à un niveau de vie suffisant pour elle-même et sa famille, ainsi qu'à une amélioration constante de ses conditions d'existence ».

Christiane Brinck es et au sociopolitique

Conseillère à la condition des femmes et au sociopolitique